

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 431

présenté par

M. Wulfranc, M. Jumel, M. Tellier, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu et M. William

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si les auteurs de l'amendement sont favorables à faire en sorte que le public dispose d'une vue d'ensemble sur les projets industriels futurs d'un territoire donné, ils s'opposent à ce que ces mêmes projets soient dispensés par la suite de débat public propre ou de concertation préalable propre. Ils rappellent en effet que la consultation du public ne doit pas être appréhendée comme un frein au bon déroulement de l'instruction des projets mais comme un moyen de permettre aux territoires dans leur ensemble de mieux s'approprier ces derniers.